

Agents volontaristes de la gestion

Au nord-ouest de l'Espagne, dans le cadre de la gestion du secteur artisanal, la Galice a lancé un processus ascendant et cogestionnaire pour créer des AMP

Sur les côtes galiciennes, dans l'Atlantique nord-est, et au nord-ouest de l'Espagne, un processus ascendant de création d'aires marines protégées (AMP) a été lancé en 2003 avec pour objectif de promouvoir une cogestion durable de la pêche artisanale et de protéger en même temps la diversité biologique. L'AMP de Os Miñarzos près de Lira constituait la première réalisation.

Comme ailleurs dans le monde, l'avenir de la pêche artisanale galicienne est incertain, menacé par un ensemble de facteurs qui s'entrecroisent : l'amenuisement progressif des ressources halieutiques sous l'effet de la surpêche, la pêche illicite, la dégradation de l'environnement avec des pertes d'habitats, la fragilisation croissante des entreprises artisanales, les problèmes de commercialisation, l'abandon du métier, la perte de l'héritage culturel local (traditions, architecture, bateaux, techniques de pêche, emplois, connaissances écologiques). Il faut absolument s'attaquer au mal et renverser cette tendance, car l'importance sociale, économique et culturelle de la pêche artisanale en Galice est grande. En 2004, on comptait 5 565 bateaux (dont 4 671 faisant moins de 12 m de longueur) et 25 756 pêcheurs immatriculés sur une population de 2 750 985 habitants. Pour parvenir à cet objectif, les pêcheurs galiciens doivent se considérer eux-mêmes (et être considérés par la société et les autorités concernées) comme des partenaires légitimes à chaque étape des processus décisionnels portant sur la gestion des ressources halieutiques, processus qui doivent prendre en compte leurs besoins et priorités, et aussi apprécier et utiliser pleinement leur expérience et leurs connaissances en matière d'écologie

dans le cadre d'une gouvernance partagée des ressources marines et côtières.

À cet égard, dans l'optique d'une bonne gestion du secteur artisanal, les AMP peuvent constituer un outil efficace pour impliquer concrètement les utilisateurs de la ressource dans des mécanismes de cogestion, pour améliorer la qualité de la vie, pour générer de nouvelles opportunités socio-économiques dans le tourisme et les loisirs, pour reconnaître leur savoir

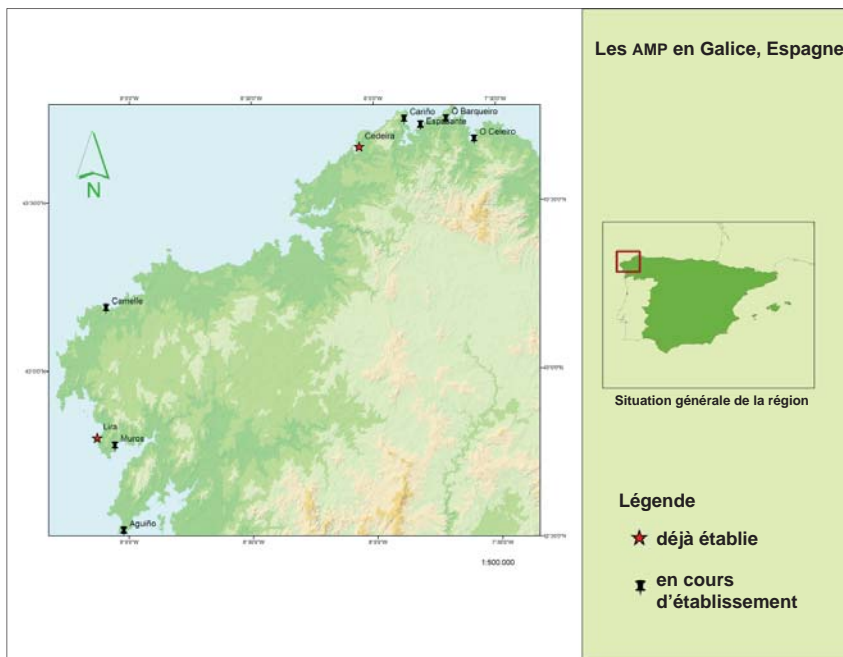
... Dans l'optique d'une bonne gestion du secteur artisanal, les AMP peuvent constituer un outil efficace pour impliquer concrètement les utilisateurs de la ressource dans des mécanismes de cogestion.

écologique et leur identité culturelle, pour contribuer à la durabilité du secteur artisanal et des ressources naturelles. La démarche ascendante était un changement souhaitable par rapport aux pratiques descendantes conventionnelles des autorités locales en matière de politiques des pêches, qui ne parvenaient pas à instaurer un développement durable, qui poussaient les usagers de la ressource à ne pas respecter les règles, qui consacraient des moyens importants à des mécanismes d'application inefficaces.

Organismes professionnels locaux

En Galice, la réalisation d'AMP dans le cadre de la gestion de la pêche artisanale est une entreprise menée par des organismes professionnels locaux. Cela a commencé par une proposition de la *Cofradia des pêcheurs de Lira*, à partir des constatations détaillées

Cet article a été écrit par Antonio Garcia Allut (antonio.garcia.allut@fundacionlonxanet.org) et Ana Jesus (anacristinajesus@gmail.com) de la Fondation Lonxanet pour le développement durable de la pêche, Galice, Espagne



AMP établies ou en cours d'établissement dans le cadre de la gestion de la pêche artisanale en Galice

Cedeira, décidée officiellement le 29 janvier 2009. Puis sont venues cinq autres initiatives : Aguiño, Muros, Camelle, Cedeira/Cariño/Espasante/O Barqueiro, O Celeiro. Toutes sont actuellement au stade de la conception, dont une (Cedeira/Cariño/Espasante/O Barqueiro) est portée par quatre organismes professionnels qui travaillent ensemble (voir Plan).

Ces AMP créées en Galice pour contribuer à une bonne gestion de la pêche artisanale (appelées localement *Reservas Marinas de Interés Pesquero*) correspondent à la Catégorie VI de la classification de l'IUCN (Aires protégées avec utilisation durable des ressources naturelles). Elles visent à promouvoir une exploitation durable des ressources halieutiques en instaurant un point d'équilibre entre les besoins sociaux et économiques des communautés humaines et la préservation de la santé des écosystèmes et de leur diversité biologique. Ces AMP sont conçues pour protéger et restaurer des zones particulièrement intéressantes pour la reproduction et le nourrissage d'espèces commercialement intéressantes de poissons, coquillages et crustacés, pour encourager des pratiques de pêche responsables et durables, pour diversifier les possibilités d'emploi et créer de la plus-value, pour stimuler la recherche scientifique, l'éducation à l'environnement, pour sensibiliser le public et lui offrir de nouveaux loisirs, pour mettre en route des mécanismes de gestion participative et inclusive des ressources halieutiques inspirés des critères socio-économiques et environnementaux du développement durable.

La réalisation, suivant une démarche ascendante, d'AMP dans le cadre de la gestion du secteur artisanal en Galice passe par diverses phases méthodologiques, toutes établies sur les principes fondamentaux suivants : participation, légitimité, représentativité, gouvernance partagée, utilisation des connaissances traditionnelles en matière d'environnement.

La réalisation, suivant une démarche ascendante, d'AMP dans le cadre de la gestion du secteur artisanal en Galice passe par diverses phases méthodologiques

financière et juridique indispensable du gouvernement autonome de la Galice (*Xunta de Galicia*) pour sa concrétisation.

La création de l'AMP de Os Miñarzos près de Lira a généré d'importants précédents méthodologiques et juridiques qui ont été entérinés par le gouvernement galicien en vue de réalisations semblables à l'avenir. La porte était ouverte pour que d'autres pêcheurs se lancent à leur tour. La seconde création du genre a été l'AMP de la Ria de

Transparence dans les processus

En plus, ces processus impliquent le recours à des mécanismes de communication et d'information qui soient transparents et efficaces. Pour lancer de telles initiatives, il est donc essentiel de lui donner une légitimité au sein des organisations de pêcheurs concernées (par un vote notamment), d'élire un Comité de représentants (comprenant des facilitateurs externes) qui se réunira

périodiquement pour travailler sur le projet, d'établir des circuits de communication et d'information efficaces entre les divers utilisateurs de la ressource pour stimuler leur participation tout au long du processus. Lors des réunions, le Comité des représentants commence par identifier les principaux éléments qui vont influencer la forme et la planification de l'AMP. L'expérience des pêcheurs et leurs connaissances écologiques traditionnelles constituent la principale source d'information utilisée pour caractériser la zone concernée : usages et usagers de ses ressources, menaces, conflits, lieux de pêche les plus productifs, cycles annuels de pêche, cycles de vie des espèces, principaux habitats... Une fois intégrées dans un système d'information géographique (SIG), ces données permettront de décider de la localisation, de la taille, de la forme et du zonage de l'AMP, et ensuite des modes d'utilisation et de protection de ses ressources. À la fin de la Phase de conception (comme à la fin de chaque phase d'ailleurs), il est très important de prévoir une session plénière (ou une Assemblée générale dans ce contexte) avec tous les pêcheurs afin de légitimer le projet élaboré jusqu'à ce stade par le Comité des représentants.

Ensuite, au cours de la Phase de planification et de mise en œuvre, le Comité formule un plan préliminaire de gestion qui définit les objectifs à long terme, identifie et classe dans un ordre de priorité les besoins en matière de gestion et propose des mesures réglementaires souples pour répondre à ces besoins dans chacune des zones qui auront été au préalable définies (zone de réserve intégrale, zone de protection spéciale, zone d'usage). Les mesures réglementaires qui s'appliquent aux zones d'usage comportent généralement un certain nombre de restrictions sur la pêche de loisir et la pêche commerciale, sur le type d'engins et le nombre d'engins par bateau ou par pêcheur, sur le volume des captures, les tailles minimales, les périodes d'ouverture.

Le Comité débattera également de la répartition des droits de pêche, du suivi biologique et social, du renforcement des capacités, de l'évaluation de la performance, de la surveillance et de la mise en application, du financement et de l'autofinancement, du fonctionnement des structures de cogestion. Après avoir été soumis à l'approbation par consensus au sein du Comité, le projet final sera mis au vote lors d'une Assemblée générale, avec d'éventuels ajustements pour

présentation aux Autorités. Si les réactions sont positives, on lance la formulation participative du décret portant création de l'AMP.

La Phase de réalisation et de gouvernance partagée commence avec l'élection de l'organisme officiel de cogestion (*Órgano de Gestión*) qui comprendra un nombre égal de représentants du gouvernement et de représentants des pêcheurs et qui aura les responsabilités suivantes : cogestion de l'AMP, élaboration du plan opérationnel annuel, coordination des activités de suivi

...A la fin de la Phase de conception (comme à la fin de chaque phase d'ailleurs), il est très important de prévoir une session plénière (ou une Assemblée générale dans ce contexte) avec tous les pêcheurs afin de légitimer le projet élaboré.

et de mise en application, mise en place des circuits de communication interne et des stratégies de communication externe. Le contenu du Plan de gestion préliminaire sera complété et continuellement revu, mis à jour et adapté par l'organe de cogestion pour tenir compte de nouvelles constatations en matière de fonctionnement et de suivi et aussi des consultations permanentes avec les pêcheurs.

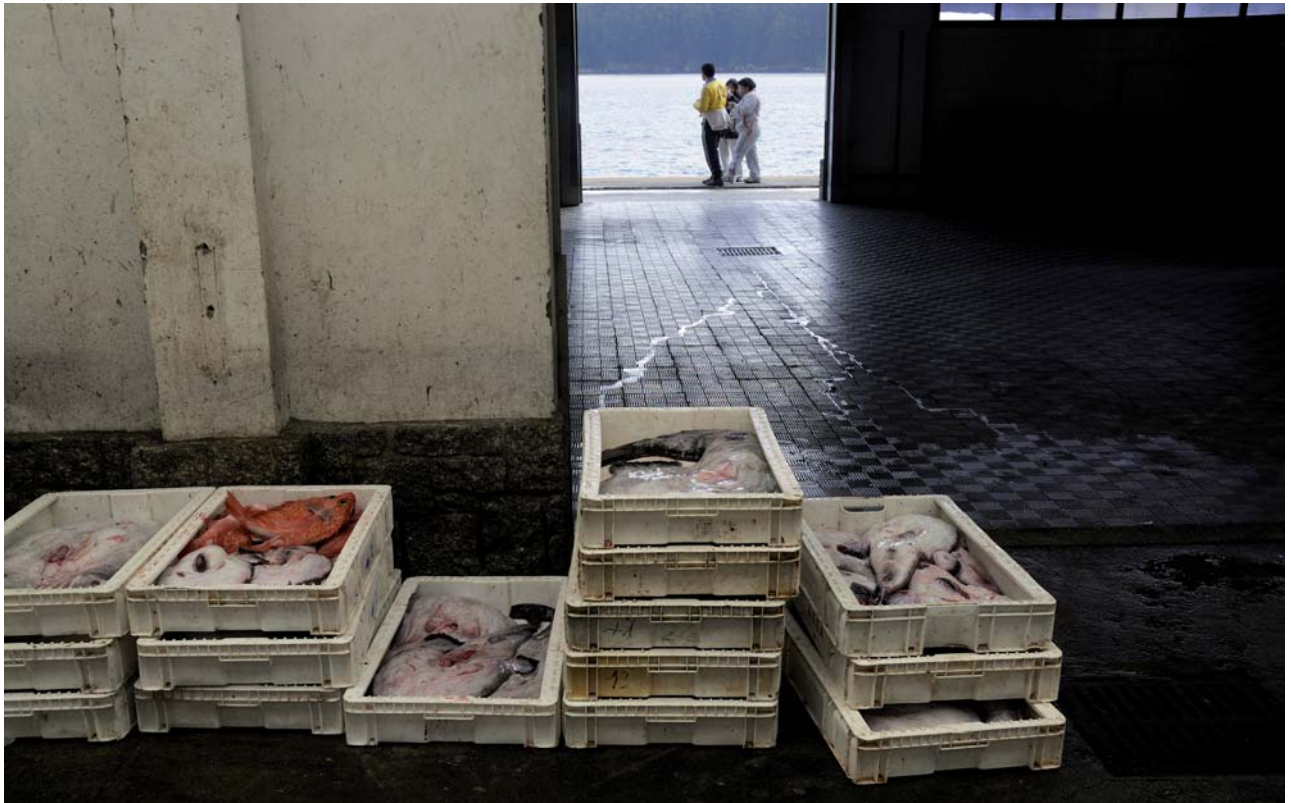
La création d'AMP dans le cadre de la gestion de la pêche artisanale en Galice est un phénomène récent qui présente un fort

ANTONIO GARCIA ALLUT



Pêcheurs préparant l'appât sur un palangrier à Cedeira, Galice, Espagne.
La gestion de la pêche artisanale en Galice incombe parfois aux organisations de pêcheurs

ANA JESUS



18

Dans la criée à Cedeira, Galice, Espagne.

Les problèmes de commercialisation gênent souvent le développement de la pêche artisanale.

potentiel, à développer et à renforcer. De notre expérience à la *Fondation Lonxanet pour le développement durable de la pêche*, qui est une Ong impliquée directement dans ces processus, il ressort que l'efficacité de ce type d'AMP pourrait être améliorée par une meilleure coordination entre les parties prenantes, par des échanges d'expériences et des mises en réseau, en améliorant aussi la communication interne, en mettant au point des stratégies de communication externe efficaces, en organisant des campagnes de sensibilisation sur l'intérêt de la pêche artisanale, en prévoyant des mécanismes de résolution des conflits efficaces, en renforçant les contacts entre pêcheurs et gouvernement et entre pêcheurs et Ong, en mettant plus de souplesse dans la gestion, en renforçant les processus de suivi et d'évaluation.

Et surtout, il est important d'avoir à l'esprit que la mise en œuvre d'AMP dans le cadre de la gestion de la pêche artisanale nécessite un processus continu de changement social et de développement des capacités d'agir des intéressés. Les pêcheurs pourraient ainsi se transformer en agents volontaristes d'une gestion durable des ressources côtières et marines. 3

Pour plus d'information



www.mardelira.net

Cofradía des pêcheurs de Lira

www.fundacionlonxanet.org

Fondation Lonxanet pour le développement durable de la pêche

www.recopades.org

Réseau des communautés de pêche artisanale pour le développement durable (RECOPADES)